

LE MOT DU MAIRE

Comme vous avez pu le constater en recevant votre revue municipale, son format et sa présentation ont changé. J'espère que cette nouvelle formule recevra votre agrément. Une société installée sur notre commune nous a proposé pour un prix identique de nous faire profiter de la couleur apportant ainsi une présentation plus jeune et plus agréable.

En cette période de début d'année, mon conseil municipal se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour 2010. Que les mots « santé, bonheur, prospérité » soient pour vous et vos proches présents tout au long de cette nouvelle année et que les stigmates de la crise que nous traversons s'estompent afin d'amoindrir ses effets sur notre vie courante.

Au niveau des grands projets communaux, vous avez pu constater la livraison en temps et en heure du **nouveau parking des écoles**, ce qui va nous permettre de pouvoir réaliser le nouveau groupe scolaire à la place de l'ancien parking. Ce projet, très important pour l'avenir de nos enfants, débutera en janvier 2010 avec une livraison pour début 2011. Ce nouvel équipement nous permettra d'envisager le développement futur d'une façon plus sereine et d'absorber les augmentations prévisibles du nombre d'enfants avec l'implantation des nouveaux lotissements sur la zone de Branassas et les nombreuses constructions dans le diffus.

Notre grand projet de **réhabilitation de la zone des anciennes gravières** évolue normalement avec une très forte aide de la société CEMEX qui, en nous cédant les terrains, nous permet de redistribuer la zone industrielle de Bel Air entre les sociétés Ancor, Hostein-Laval et Brun et Douté. **Le projet de ferme photovoltaïque** est en cours, il se trouve pour l'instant dans sa phase d'étude par la société Conexia.

Le dossier de **création d'un espace de téléski nautique** sur les 14 hectares de l'étang de Casalié est très avancé. Vous avez pu constater que les travaux sont commencés et nous espérons une mise en exploitation vers le printemps 2010. **L'aménagement de l'étang des Jaugas** est entamé, les amateurs de jogging peuvent utiliser une piste complètement refaite, et utiliser la dizaine d'agrès du parcours de santé que nous avons disposés tout au long du tracé. Son aménagement va continuer par la mise en place d'un chemin de randonnée inclus dans la boucle locale des étangs. La deuxième phase d'aménagement du pourtour de



l'étang de Bronturon est entamée. Le nettoyage de l'espace continue et son aménagement est commencé.

La société CEMEX a offert à la commune cinq tables que nous avons mises en place sur l'espace que nous avons échangé avec Château Citran. Des barrières ont été positionnées afin de pouvoir respecter ces lieux.

L'étude préalable à la **Convention d'Aménagement de Bourg** numéro deux que nous avons signée avec le département se termine. Elle va nous permettre d'avoir

des fiches techniques et financières sur les dossiers de création de locaux commerciaux en centre bourg, d'aménagement immobilier de la zone du stade, de projet d'aménagement de l'espace Puyberron, de la création de chemins de randonnées et de l'aménagement de la place de Pelin. Nous pourrions donc échelonner tous ces dossiers en connaissance de cause.

Nous ne perdons pas de vue l'entretien permanent de notre voirie communale. Le chemin du Pavillon a été refait en novembre et la commission travaille à la valorisation des projets qui pourront être inscrits au budget 2010.

Du côté des forêts, nous avons refait complètement la piste 204, limitrophe de Saint Aubin, avec la création d'une zone de stockage de bois importante. Tous ces travaux nous seront d'une grande utilité dès que nous aurons besoin de travailler sur les 400 hectares que nous possédons sur la zone des Matruques.

La réorganisation foncière est terminée depuis le 23/11/2009. Nous avons organisé une réunion avec les propriétaires afin de les aider à faire les dossiers de réhabilitation des terrains qui leur ont été attribués et de pouvoir bénéficier des aides du plan chablis qui s'est terminé fin décembre 2009. Comme vous le savez, la commune a accepté, afin d'aider tous les propriétaires, de prendre en charge financièrement les travaux connexes liés à cette réorganisation. Ils commenceront dès que possible en 2010.

Je vais conclure ce traditionnel mot du Maire en vous présentant une nouvelle fois mes meilleurs vœux pour 2010 et je vous donne **rendez vous le samedi 9 janvier 2010** à midi à la salle polyvalente pour vous les présenter personnellement.